

Sebourg, le 23 Août 2025



Chers parents, chères familles

Alors que les vacances d'été touchent à leur fin, je souhaite vous adresser, au nom de toute l'équipe éducative du collège Sainte-Anne, une très belle année scolaire.

Nous aurons le plaisir d'accueillir vos enfants à partir du 1^{er} septembre.

L'année qui s'est écoulée a été riche en projets : sorties pédagogiques (visites de musées, devoir de mémoire..), de voyages (Angleterre, Paimpol, Munich...), d'évènements sportifs (cross, course contre la faim..), d'actions avec l'Apel (marché de Noël, bal de promo des 3^è ..).

Cette année encore, nos élèves de 3^{èmes} ont brillamment obtenu leur brevet des collèges (100 % de réussite, et de nombreuses mentions). Nous sommes fiers de leur réussite et les félicitons. Je remercie les professeurs pour ces très bons résultats.

C'est toujours nostalgique que nous voyons partir nos élèves vers le lycée, nous leur souhaitons bonne route. C'est avec plaisir que nous les retrouverons en Octobre, pour la **cérémonie de remise des diplômes**. Ce succès témoigne de la qualité du travail de chacun et du suivi des élèves par l'équipe pédagogique.

Cette rentrée est l'occasion de réaffirmer notre engagement : accompagner chaque élève dans ses apprentissages, l'aider à gagner en autonomie, à développer ses compétences, et à s'épanouir pleinement au sein de notre établissement.

Tout au long de l'année, nous porterons une attention particulière à :

- la réussite scolaire,
- le respect du cadre de vie commun,
- la prévention du harcèlement et du décrochage scolaire,
- le développement de projets éducatifs et culturels.

Nous croyons profondément en la force du lien entre les familles et le collège. C'est en travaillant ensemble que nous pourrons offrir à vos enfants les meilleures conditions pour réussir. N'hésitez pas à nous contacter ou à prendre rendez-vous si vous avez la moindre question.

Je remercie l'équipe pédagogique, l'Apel de Sainte-Anne, les élèves et vous, parents, pour votre confiance. Je vous souhaite une très belle rentrée, au plaisir de se retrouver le 1^{er} septembre pour les uns et le 2 pour les autres.

Veuillez croire chers parents, en mon entier dévouement.

Bénédicte Maillard
Cheffe d'établissement



COLLEGE SAINTE-ANNE

INFOS PRATIQUES 2025-2026

☞ Accès au collège :

Comme précisé dans le règlement intérieur, les **élèves, venant en bus**, accèdent au collège par l'allée montante du parking du cimetière. La rue des Censes d'en Haut est, quant à elle, réservée au dépose-minute. Je vous rappelle que **les trottoirs de la rue des Censes d'en Haut ne sont pas des places de parking, vous en avez un juste en face**, que la gendarmerie se déplace régulièrement sur les lieux, évitez également de bloquer la circulation en déposant vos enfants. Merci de votre compréhension et de votre civisme à tous !

☞ Organisation de la rentrée :

& Pour les 6^{èmes} : Elle aura lieu **le lundi 1er septembre à 8h45**.

Chaque classe sera accueillie par son professeur principal.

* Toute la matinée sera consacrée aux modalités de la rentrée (remise des livres, emploi du temps, lecture et explication du règlement intérieur...). Les **élèves seront libérés à 14h30 après le déjeuner**. Les cours commenceront **le mardi 2 septembre à 10h45**.

> Les parents peuvent accompagner leur(s) enfant(s) dans la cour le jour de la rentrée.

& Pour les 5^{èmes} : Elle aura lieu **le lundi 1er septembre à 13h50**. L'après-midi sera consacrée aux formalités de rentrée. Les cours commenceront **le mardi 2 septembre à 10h45**.

& Pour les 4^{èmes} Elle aura lieu **le Mardi 2 septembre à 8h40**. Une partie de la matinée sera consacrée aux formalités de rentrée. Les cours débuteront à 11h35.

& 3^{èmes} : Elle aura lieu **le Mardi 2 septembre à 9h35**. La matinée sera consacrée aux formalités de rentrée. Les cours débuteront à 13h50.

& Les familles, qui ont choisi d'acheter **les fournitures scolaires** par l'intermédiaire du collège, pourront les retirer :

* **le mardi 26 et mercredi 27 août de 9h à 12h et 13h30 à 16h (au niveau du labo 1 après les marches)**.

& Le premier jour, les élèves viendront avec de quoi écrire, l'agenda pour les 5^e, 4^e et 3^e, les 6^e recevront un semainier, un cahier de brouillon. Les cahier-TP seront remis après paiement (cf. point *cahiers de travaux pratiques*).

☞ Transports scolaires :

& Horaires : Rappel des horaires de la journée :

- les cours du matin ont lieu de **8h40 à 12h35**,
- ceux de l'après-midi de **13h50 à 16h50**.

Les collégiens quittent et prennent le bus au parking du cimetière, avec une surveillante.

Les horaires de bus seront disponibles sur www.transvilles.com (fichier pdf).

& Chaque élève doit être en possession de sa carte de bus (sinon le chauffeur peut le refuser). Attention, il y a des contrôles.

Momentanément, il est possible d'acheter un trajet au prix d'environ 2€.

☞ Parcours et matériel pédagogique :

- ⤴ Notre collège veut permettre, à chaque élève, de **valoriser ou développer ses compétences**, par des dispositifs pédagogiques facultatifs : l'oral anglais en 4^{ème} - 3^{ème}, le latin en 5^è, 4^è et 3^è.
- ⤴ Les 4^{èmes} participent à l'opération **Collège au cinéma** (parcours de découverte de trois films) exploités dans les cours de français avec Mme DRANCOURT.

☞ Quelques informations et rappels utiles :

Le secrétariat est ouvert :

- * lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,
- * le mercredi de 8h15 à 12h30.

- ⤴ Tous les **papiers** lui étant destinés sont à **déposer dans la boîte aux lettres à l'extérieur de celui-ci** dans une enveloppe avec le nom et la classe de l'enfant.
- ⤴ Nous vous rappelons que le prélèvement reste mensuel, mais qu'il vous sera adressé une facture en septembre, décembre et mars (une facture en juillet servira d'ajustement). **Vous pouvez régler par chèque, espèces ou en ligne via Ecole-directe par carte bancaire.**
- ⤴ N'oubliez pas de **prévenir le secrétariat** de tout changement de coordonnées téléphoniques, postales ou de situation de famille.
- ⤴ **Il ne peut être délivré aucun médicament par le secrétariat** ou le Bureau de Vie Scolaire (si votre enfant doit prendre certains médicaments, ils doivent y être déposés le matin avec l'ordonnance correspondante). En cas de besoin, nous vous appellerons.

& La vie scolaire et les absences

- ⤴ Le collège est un lieu de vie et d'épanouissement, mais aussi de travail et de sérieux. Le **règlement intérieur**, imprimé dans le carnet de liaison, permet à chacun d'en prendre connaissance (sa signature implique son respect, tant dans la lettre que dans l'esprit). Il sera commenté par les professeurs principaux le jour de la rentrée.

- ⤴ **Les absences doivent être signalées** par messagerie via Ecole Directe à Mme CUELLE ou par téléphone avant 8h30 (une absence non-signalée donnera systématiquement lieu à un appel de contrôle). Toute absence de plus de 2 jours nécessite un **certificat médical**. Le collège signalera aux services académiques toute absence prolongée sans motif valable.

& Pause méridienne, cantine et repas apporté

- ⤴ **Il est possible de participer à des activités sous la forme de clubs** après le déjeuner (des précisions vous seront données lors des réunions de présentation).

La **cantine** fonctionne dès le jour de la rentrée. Les externes ont la possibilité de prendre un repas occasionnel à **6,90 €**, ils doivent créditer leur compte au secrétariat ou par le biais d'Ecole-directe, la veille. Je rappelle que l'accès au restaurant se fait à partir d'une carte que chaque élève recevra à la rentrée, **le compte cantine devra toujours être approvisionné**, (*la maison ne fait pas crédit !*), vous avez la possibilité de le faire en ligne, via Ecole-Directe, sauf pour les nouveaux inscrits qui recevront leur code le 2 septembre. Pensez à le faire pour la rentrée, pour les 6^è, il faudra passer au secrétariat avant où le matin de la rentrée.

Pour les élèves qui ont un PAI (établi par un médecin), le document sera envoyé par nos soins au service médical du rectorat, il y a la formule « repas-apporté » est autorisée (soit frais dans un sac isotherme, soit chaud dans une gamelle thermos, qui reste sous la responsabilité de l'élève). L'établissement mettra à disposition de l'élève : un plateau, des couverts, un verre et de l'eau. Attention, il n'y a pas de micro-ondes pour réchauffer.

& Aide aux devoirs et retenues

« **Devoirs faits** » : est un dispositif mis en place par le rectorat pour aider l'élève dans ses devoirs. Il sera mis en place dès le 4 **septembre** jusqu'à la fin de l'année.

Cette étude est mise en place à partir de 17h00 jusque 18h00, il est indispensable de s'inscrire pour y aller. Attention, il n'y a pas de bus après.

- ⤴ **Retenues** : elles auront lieu deux fois par semaine, de 17h00 à 18h00, (elles sont surveillées par des personnels de vie scolaire). Le jour et l'heure sont fixés par l'établissement, merci de les respecter.

& Manuels scolaires et cahiers de travaux pratiques

* La charge que représentent les sacs a toujours été un problème du fait du poids et du nombre de manuels... $\frac{1}{2}$ jeux de livres, qui reste en classe, permet de **ne plus prendre ses livres dans de nombreuses matières** (le point sera fait à la rentrée avec chaque enseignant).

* Les TP et cahiers d'exercices seront remis aux enfants le jour de la rentrée (après paiement par chèque à l'ordre de l'**O.G.E.C. Sainte-Anne** ou en espèces) par le professeur principal :

- ⤴ **Classes de 6^{ème}** : 30 €
- ⤴ **Classes de 5^{ème}** : 25.50 €
- ⤴ **Classes de 4^{ème}** : 13.50 €
- ⤴ **Classes de 3^{ème}** : 15 €

☞ **Agenda** (Pensez à consulter les actualités sur Ecole Directe).